

## Des images au mirage, aller et retour

*De l'unité à la réalité* de Solange Chaput-Rolland / *Le pouvoir?*

*Connais pas!* de Lise Payette

Solange Chaput-Rolland, *De l'unité à la réalité. Regards*  
1977-1981, Montréal, Cercle du Livre de France, 1981, 263 p

Lise Payette, *Le pouvoir? Connais pas*, Montréal,  
Québec/Amérique, 1982, 212 p.

Jean-Louis Major

Numéro 27, automne 1982

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/39648ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Jumonville

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Major, J.-L. (1982). Des images au mirage, aller et retour : *De l'unité à la réalité* de Solange Chaput-Rolland / *Le pouvoir? Connais pas!* de Lise Payette / Solange Chaput-Rolland, *De l'unité à la réalité. Regards* 1977-1981, Montréal, Cercle du Livre de France, 1981, 263 p / Lise Payette, *Le pouvoir? Connais pas*, Montréal, Québec/Amérique, 1982, 212 p. *Lettres québécoises*, (27), 78–80.

# Des images au mirage, aller et retour

De l'unité à la réalité  
de Solange Chaput-Rolland

Le pouvoir ? Connais pas !  
de Lise Payette

On raconte qu'à l'occasion des dernières élections partielles, le Parti québécois et le Parti libéral auraient tous deux sollicité la candidature d'une animatrice de la télévision, qui leur aurait répondu : « Non, merci. Le vrai pouvoir, je le détiens ». L'anecdote n'est peut-être qu'un bobard mais deux témoignages parus récemment — *De l'unité à la réalité*,<sup>1</sup> de Solange Chaput-Rolland et *Le pouvoir ? Connais pas !*,<sup>2</sup> de Lise Payette — pourraient confirmer la justesse de la réponse, apocryphe ou pas.

## Solange chez les hommes ou les illusions politiques

C'est à l'invitation de Claude Ryan qu'après une longue carrière de journaliste et d'essayiste politique Solange Chaput-Rolland se porta candidate du Parti libéral à l'élection partielle de novembre 1979 dans le comté de Prévost. Un mois tôt, Lise Payette lui avait demandé de représenter le Parti québécois dans le même comté. Solange Chaput-Rolland note le fait dans son journal en se disant que les péquistes auraient ainsi mauvaise grâce de l'attaquer. Ce qui, semble-t-il, n'empêcha pas la campagne électorale de devenir acerbe : René Lévesque, Claude Charon et Pierre Harvey, son adversaire dans Prévost, l'auraient tour à tour affublée de qualificatifs peu aimables, alors que Lise Payette aurait déclaré à la télévision qu'une femme comme elle

lui faisait horreur. La députée de Prévost ne nous dit pas de quels noms elle traita ses adversaires : c'est de bonne guerre dans les mémoires politiques.

Cette campagne marquait sa première expérience électorale mais non tout à fait ses débuts en politique. En septembre 1977 elle avait accepté, après beaucoup d'hésitations semble-t-il, d'être de la Commission de l'unité canadienne. Pendant près de deux ans elle allait participer à plein temps aux travaux de cette commission dont le mandat stipulait qu'elle devait « aider à l'élaboration de moyens visant à renforcer l'unité canadienne et agir comme

conseiller du Gouvernement fédéral sur les questions reliées à celle de l'unité ». En somme, il s'agissait encore une fois de diagnostiquer le malaise canadien et de proposer un remède.

Mais d'emblée il y avait piperie. Il ne s'agissait pas de médecine mais d'escrime. L'élection du Parti québécois avait porté un coup d'estoc ; le Prince, qui avait déclaré l'adversaire hors de combat, devait monter une parade pendant qu'il préparait un coup fourré.

Pendant que les commissaires de l'unité affrontaient des auditoires hostiles, s'essoufflaient à compulsurer des mémoires contradictoires et à préparer un rapport dans les délais prévus, Pierre-Elliott Trudeau menait tranquillement son jeu. En juin 1978, sans même en prévenir la commission qui devait le conseiller, il rendait public le « livre blanc » sur les positions constitutionnelles du gouvernement. Lorsqu'en janvier 1979 il reçut le rapport Pépin-Robarts, il en loua « the quality and the depth » avant de décréter : « They are dead wrong ». La parade était terminée.

Jean-Luc Pépin pourrait rentrer au bercail ministériel et Solange Chaput-Rolland ruminer sa désillusion. En août 1978 elle avait pourtant décidé de quitter cette commission bilingue qui ne savait travailler qu'en anglais ; elle n'y était revenue que par solidarité à l'égard de ses collègues. Une fois le rapport déposé et enterré « de manière plus que mesquine », elle pouvait mesurer la fourberie d'un premier ministre qu'elle n'en persistait pas moins à admirer et dont elle prédisait encore que l'histoire lui réserverait « une place importante et aussi prestigieuse que celle qu'elle a assignée à sir John A. Macdonald ». Décidément.

Ce ne fut pourtant pas la fin des désillusions. Quand elle accepta d'être candidate dans le comté de Prévost, ce fut par estime pour Claude Ryan et dans l'espoir de défendre les recommandations du rapport Pépin-Robarts ; quand le Parti libéral du Québec publia son « livre beige » sur la constitution, on ne lui en remit même pas les

**SOLANGE  
CHAPUT-ROLLAND**



REGARDS 1977/81

de  
l'unité  
à la  
réalité



épreuves à corriger. Bien entendu, quand vint la campagne référendaire elle fut prise dans le tourbillon, surtout avec l'apparition « spontanée » du mouvement des « Yvette ». Les villes et les villages se succèdent alors en cascade ; le nombre des auditrices l'étonne chaque fois ; la participation des femmes à ces assemblées qu'elle nomme des « happenings » suscite son enthousiasme et son admiration, même si « ce damné prénom d'Yvette » l'agace de plus en plus.

Le soir du référendum, c'est la victoire, mais étrangement angoissée. Le lendemain elle note : « Nous avons gagné, mais la joie ne nous inonde pas (. . .) nous avons voté pour demeurer attachés à un pays qui ne nous aime pas. » Dans un article paru récemment, elle ajoutait une comparaison à ce constat : comme une femme qui aurait éconduit un amant pour demeurer fidèle à un mari qui ne veut pas d'elle.

Après le référendum, les déboires s'accroissent. Malgré sa défaite référendaire, le gouvernement Lévesque ne démissionne pas : le pouvoir échappe aux Libéraux. Pendant ce temps le gouvernement fédéral multiplie les traquenards et les tractations. Face au projet de rapatriement unilatéral de la constitution, elle est à peu près seule du Parti libéral à vouloir s'associer à la résistance du gouvernement québécois ; Claude Ryan décide que son parti votera contre la proposition Lévesque : elle votera avec le parti, par loyauté au chef plus qu'au parti.

Toute la question du rapatriement de la constitution, depuis l'annonce du projet Trudeau jusqu'à la volte-face des provinces anglophones se désolidarisant du Québec en novembre 1981, lui est occasion de vérifier douloureusement ses désillusions. Pendant la campagne référendaire Pierre-Elliott Trudeau a promis qu'il travaillerait au renouvellement de la constitution, mais, semble-t-il, ni Claude Ryan ni Solange Chaput-Rolland, qui avait pourtant vécu, relaté et analysé l'expérience de la commission Pépin-Robarts, n'ont cru devoir exiger plus de précisions. Elle cite ici et là des déclarations de Pierre Trudeau, sans se rendre compte de ce qu'elles sont construites sur des restrictions mentales et que, par exemple, une phrase qui commence par « Je pourrais

déclarer solennellement . . . » est tout le contraire d'un engagement. Quand on a affaire à un maître-menteur, la prudence élémentaire, même politique, exige qu'on se livre au moins à une analyse sémantique. Et pourtant elle continue de reprendre à son compte les balivernes des journalistes et des partisans sur l'intelligence de Pierre Trudeau, sur son rôle historique etc., etc.

Le 13 avril 1981 Solange Chaput-Rolland est défaite dans le comté de Prévost. Elle écrit : « È finita la commedia », mais refuse d'aboyer avec la meute qui attribue à Claude Ryan sa défaite personnelle et celle du parti. La douleur de l'échec apaisée, elle revient à son métier de commentatrice politique, et c'est à ce titre qu'elle prolonge son journal jusqu'au 5 novembre 1981.

### Lise au pays des merveilles ou la comédie du pouvoir

Assez paradoxalement, *Le pouvoir ? Connais pas !* est moins près des événements politiques que *De l'unité à la réalité*. Si Solange Chaput-Rolland adopte volontiers le ton de l'éditorial et du commentaire, la forme du journal n'en demeure pas moins attachée aux péripéties d'une actualité imprévisible même si elle nous est connue. D'un ton beaucoup plus allègre, émaillé de traits parfois acérés, de portraits teintés d'ironie et de quelques rancunes coriaces, les souvenirs politiques de Lise Payette nous sont livrés dans une forme plus

proche de l'essai que de l'autobiographie. *Le pouvoir ? Connais pas !* est d'ailleurs assez mince malgré ses 212 pages : le corps de l'ouvrage, en gros caractères, reproduit de longs extraits de discours et d'articles de journaux et est suivi de deux annexes, l'une de coupures de journaux, l'autre intitulée « Mon testament politique » et qui est en fait un document sur le développement social préparé à l'intention de René Lévesque. À la lecture de ce document verbeux, alourdi de clichés et d'images simplistes, contrastant désagréablement avec l'écriture presque toujours alerte de l'essai-récit, on imagine les grimaces du premier ministre prenant connaissance de ce « projet de société ». Il est vrai que le style des députés et des ministres ne doit rien à la littérature . . .

Malgré ses explications ressemblant parfois à des justifications qui prolongent un débat, l'excursion de Lise Payette en politique demeure ambiguë. On ne sollicita pas sa candidature, elle offrit ses services ; on lui donna le choix entre trois comtés, elle opta pour celui de Dorion parce que René Lévesque y avait été battu. Mais pourquoi la politique ?

Des amis lui laissèrent entendre que « ce serait, en quelque sorte, quitter le pouvoir ». Elle n'arrivait pas à s'en convaincre : elle était « connue », c'était « une question de mauvaise conscience ». Elle avait milité au C.C.F. aux côtés de Thérèse Casgrain entre 1955 et 1957, à Rouyn, du temps qu'elle travaillait pour les métallos. Plus récemment, certains engagements l'avaient rapprochée de la politique : l'organisation de la fête nationale en 1975, le débat Tricofil, la campagne du français dans l'air. Surtout, elle rêvait d'opposition : « Six députés dans l'opposition pour dénoncer l'incurie et l'inertie libérales, c'était impossible, ridicule et attirant. Ma décision était prise. » Elle dénoncera l'inanité des questions de l'Opposition quand elle aura à les subir, mais au moment d'entrer en politique elle s'imaginait ferrailant contre le gouvernement : en somme, « Appelez-moi Lise » à l'Assemblée nationale.

Elle vint en politique pour défendre quelques *Causes* : les droits des femmes, l'avortement, Tricofil. Et



l'indépendance ? Il n'en sera question, dans *Le pouvoir ? Connais pas !*, qu'à l'occasion de la question du référendum : elle aurait voulu une question qui ne fût pas un dernier retranchement et qui permit un repli stratégique en cas de défaite. Dans sa conférence de presse du 5 février 1981 pour annoncer sa décision de quitter la politique, on apprend qu'elle y est venue pour « travailler à réaliser la Souveraineté du Québec » et qu'elle entend continuer, mais on ne saura par quel cheminement personnel elle est devenue indépendantiste.

Elle avait « visé un siège sur les banquettes de l'opposition », elle se retrouve ministre. « Je ne veux pas être nommée parce que je suis une femme » ; René Lévesque lui confie le Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, « le seul ministère qui était occupé par une femme sous Bourassa ». Elle est furieuse mais elle accepte. C'est alors la longue et difficile mise en place de la loi sur l'assurance-automobile, que Lise Payette mène à terme au grand étonnement de plusieurs. Elle devient ensuite ministre d'État à la Condition féminine. Les séances du Conseil des ministres, dans ce qu'elle nomme « la soucoupe volante », lui sont occasion de quelques caricatures et de quelques portraits incisifs de ses collègues, à quoi elle ajoutera un chapitre intitulé « L'énigme : René Lévesque ».

Puis vient le référendum. Et d'abord « la question ». On l'avait souvent évoquée, mais c'est à une réunion spéciale du Conseil des ministres, la veille du dépôt officiel, qu'on doit en établir le libellé. Lise Payette soupçonne que la décision est déjà prise : elle quitte la réunion vers vingt et une heures trente. On y avait travaillé jusqu'à deux heures du matin. Claude Morin lui aurait assuré n'avoir pas rédigé le texte à l'avance ; Jacques Parizeau, principal artisan de la veille, aurait découvert, le matin du dépôt, que le libellé était tout autre que celui établi à la réunion du Conseil. On n'en saura pas plus, sinon que Lise Payette n'aimait pas la question, qui lui paraissait piégée.

Quant à la campagne référendaire, Lise Payette ne saurait l'évoquer sans revenir sur l'affaire des « Yvette ». Elle explique d'abord son intention :

dans son discours du 9 mars à l'auditorium du Plateau à Montréal, elle n'aurait cité un extrait d'un manuel scolaire décrivant un garçon et une fille (Guy et Yvette) au foyer, que pour donner un exemple de stéréotype sexiste, afin d'inciter le ministre de l'Éducation à en épurer les manuels scolaires. Quant à la phrase à l'endroit de Madeleine Ryan (Claude Ryan « est d'ailleurs marié à une Yvette »), « maladresse des maladresses », elle lui aurait échappé dans le feu de l'improvisation. Elle cite tout l'article de Lise Bissonnette la rabrouant dans *Le Devoir* quelques jours plus tard, le texte des excuses qu'elle présente à l'Assemblée nationale, le discours qu'elle prononça en réponse aux « Yvette », enfin un article de Lyliane Gagnon intitulé « La remontée de Lise Payette ». Rien n'y fit, l'opposition exploita cette bourde avec le mouvement des « Yvette », dont on peut mesurer l'ampleur mais aussi le caractère équivoque dans le journal de Solange Chaput-Rolland.

Il demeure difficile d'évaluer le rôle que cette affaire put jouer dans la campagne référendaire, mais rien ne saurait mieux éclairer les pouvoirs réciproques de la politique et des media. Si Lise Payette avait prononcé cette phrase malheureuse alors qu'elle était animatrice à la télévision, elle aurait contribué à créer ou à accréditer une image. Ministre, elle ne créait pas une image, elle livrait aux media un matériau qu'ils allaient transformer en *fait politique*. L'opposition se contenta d'exploiter ce *fait* qui, sans les media, n'aurait été qu'une sottise. C'est de cet inégal partage des pouvoirs entre la politique et les media que Lise Payette ne semble pas avoir pris conscience : elle crut prolonger par l'action politique le pouvoir que lui avaient conféré la radio et la télévision.

Malgré l'affaire des « Yvette », Lise Payette parcourt le Québec : « de la Gaspésie à l'Outaouais, de Cloridorme à Gatineau », elle croise « sans arrêt les Solange Chaput-Rolland, Nicole Germain ou Michèle Tysseyre ». Mais la campagne s'achemine vers son terme inéluctable. Une page émue et douloureuse évoque sa solitude, sa peur de pleurer, sur la scène du Centre Paul-Sauvé aux côtés de Corinne Côté-Lévesque et du premier ministre le soir de la défaite référendaire. Puis elle

ajoute une remarque amère qui rejoint, malgré tout, le malaise de Solange Chaput-Rolland le même soir : « On ne se souviendra jamais assez de la salle désertée de l'aréna de Verdun où les marchands du non se sont retrouvés, une poignée à peine, pour célébrer le contrat du siècle : trente deniers pour un brin de fierté. »

Après le référendum, Lise Payette a conscience d'être tenue à l'écart, elle a déjà quitté la politique : « Ce sont les Yvettes qui m'ont dépouillée de ma légitimité. »

## Deux femmes en politique

Solange Chaput-Rolland note au passage combien il est difficile à une femme de mener une carrière politique. Lise Payette en fait le thème conducteur de *Le pouvoir ? Connais pas !* : « Il ne m'a pas été possible d'être au pouvoir chez les hommes. » Ce qu'elles en disent est probant, surtout la description que fait Lise Payette de ce milieu qui conserve des allures de club réservé aux hommes.

Toutes deux citent *La comédie du pouvoir* de Françoise Giroud, Je me suis reporté, quant à moi, à *L'illusion politique*<sup>3</sup> de Jacques Ellul, qu'elles ne citent pas mais qui éclaire singulièrement leur excursion parallèle. Ce que Jacques Ellul met en relief, c'est l'impuissance de la politique face à la *force des choses* qui réside dans « la sainte trinité : État-Production-Technique », c'est la dépendance de la politique à l'égard des media, créateurs des images, des faits et des problèmes politiques.

Lise Payette et Solange Chaput-Rolland ont quitté la politique, elles sont retournées au pouvoir. Leurs mémoires politiques dissipent le mirage qui, brièvement, les a fascinées et happées. □

1. Solange Chaput-Rolland, *De l'unité à la réalité. Regards 1977-1981*, Montréal, Cercle du Livre de France, 1981, 263 p. Je ne saurais donner la référence à ce livre sans dire à quel point m'ont agacé les fautes et les coquilles qui y pullulent. Un éditeur honnête devrait assurer un minimum de correction au texte qu'il publie : par respect pour les lecteurs et, en fin de compte, pour l'auteur.
2. Lise Payette, *Le pouvoir ? Connais pas !*, Montréal, Québec/Amérique, 1982, 212 p.
3. Jacques Ellul, *L'illusion politique*, coll. « Pluriel », Paris, Robert Laffont, 1977, 383 p.